

n°120  
AVRIL 2019

# le magazine municipal des **Montois**

Saint-Jean-de-Monts



**Kid's Folies**  
fait voyager les enfants  
vers l'Afrique

# Kid's folies fait voyager les enfants vers l'Afrique

Jusqu'au 3 mai, nous vivons les Kid's folies, le festival unique en Vendée pour les enfants. L'Afrique vient à nous. Ateliers, expositions, films et conférences sont au programme.

Toute l'ambition de Kid's folies est de proposer à Saint-Jean-de-Monts **un ensemble d'activités complet, cohérent, ludique et culturel pour les jeunes.** Pour Bruno Bonté, responsable de la programmation, l'édition 2019 est marquée par « *une volonté de faire participer au maximum les acteurs locaux, comme des associations impliquées en Afrique et des artistes africains pour ne pas délivrer une vision caricaturale, mais refléter toute la diversité de ce continent. Nous avons aussi été soucieux de la solidarité.* ».



**Au cœur de l'Afrique avec Kid's Folies.**

## Sculptures sur sable

Les manuels n'ont plus que quelques jours pour rencontrer les sculptures géantes de sable. Des animaux d'une savane éphémère. Un atelier gratuit pour les 7/12 ans. Rendez-vous sur place.

## Exposition en cours

Amoureux de l'art ? Vous n'êtes toujours pas allés à Odyssea admirer l'exposition Africa Kid's qui présente les travaux individuels et collectifs de 400 enfants des écoles de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts ? Vous avez jusqu'au 2 mai, tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h.

### NOUVEAUTÉ 2019

Les enfants sont partis à la rencontre du marché artisanal et solidaire des créateurs les 13 et 14 avril, à Odyssea. Découvrir les produits alimentaires, les vêtements et les bijoux, mais aussi participer à une collecte d'objets d'entraide (fournitures scolaires, jouets, vêtements). Un festival généreux !

## Ateliers et animations sportives

Créations de masques africains ou de chimères animalières, gym, roller, poney, char à voile ou activités du cirque, karting électrique, tir-à-l'arc, paddle, course d'orientation : il y en a pour tous les goûts et pour tous les porte-monnaies. Kid's folies veut aussi rendre accessible des loisirs pour tous. Dépêchez-vous, ce n'est pas fini !

### NOUVEAUTÉ 2019

Après le théâtre et le roller début avril, le stage hip-hop se tient du 23 au 26 avril et celui sur la comédie musicale les 2 et 3 mai. L'occasion pour les 8-16 ans de découvrir de nouvelles activités.

## Les séances cinéma

*Le ballon d'or* ou encore *Paris selon Moussa*, tous les deux réalisés par Cheik Doukouré, venu à la rencontre des jeunes. Une partie des recettes a été reversée à l'association Kamba Solidarité qui agit en faveur des enfants victimes du SIDA au Burkina Faso.

## Sauvegarde des animaux

Un concours de dessins est organisé au sein de l'exposition, en partenariat avec l'association de sauvegarde des éléphants : *The David Sheldrick wildlife Trust*. Chacun a la possibilité d'adopter un éléphanteau (pour plus d'infos : [www.sheldrickwildlifetrust.org](http://www.sheldrickwildlifetrust.org)). Les gagnants remporteront des entrées à la Galerie des Machines de l'Île à Nantes.

## Yvan Bourgnon

Le navigateur, Yvan Bourgnon est présent pour une séance de dédicaces, le jeudi 25 avril, à 17h30 à la Base nautique, avant la projection du documentaire *En équilibre sur l'océan*, à 20h à Odyssea (6.00€ par personne).

## Kids'Folies invite ainsi autant au voyage qu'à la découverte de soi.

Pour Bruno Bonté : « *les maîtres mots sont la participation, la solidarité et la nouveauté pour avoir un regard sur l'Afrique contemporaine.* »

## SOMMAIRE

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

- Un budget communal stable en 2019

10 **EN ACTION**

- Travaux du centre-ville terminés !
- Quartier libre : synthèse
- Le projet de mutuelle solidaire poursuit son chemin
- Fais le plein d'activités au Foyer de jeunes
- Encore du neuf au Vendée Gliss Event 2019
- La Ville obtient le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »

16 **PORTRAIT**

- À la rencontre du conciliateur de justice

17 **TRIBUNES**

- Tribune du groupe majoritaire au Conseil municipal
- Espace réservé à l'expression des élus de l'opposition municipale

18 **À SAVOIR**19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- Les jardins récompensés
- La Ville obtient le Label Terre saine



**TRADITIONNELLEMENT, LE PREMIER TRIMESTRE EST CONSACRÉ À L'ÉLABORATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE À VENIR.** Cette démarche prend en compte les conclusions des commissions et leurs propositions. Ces souhaits sont évalués en parallèle des orientations budgétaires qui reprennent le résultat de l'année écoulée et la santé financière de la Collectivité.

Le budget voté début avril est volontariste. Il favorise le développement de notre ville, pour tous, dans les meilleures conditions.

Cette volonté de vos élus est le reflet de vos remarques lors des réunions citoyennes des mois derniers. Pour la deuxième année consécutive, nous n'augmentons pas les taux d'imposition.

Comme prévu, le centre-ville est terminé et offre, à tous les consommateurs et à tous les promeneurs, un espace agréable et attractif.

Les dernières statistiques de l'INSEE ont montré une croissance régulière de la population. Cette situation permet un

accueil dans d'excellentes conditions des nombreux touristes et vacanciers qui privilégient Saint-Jean-de-Monts.

Face au travail primordial et quotidien des sapeurs-pompiers, nous avons souhaité contribuer au volontariat indispensable au bon fonctionnement du Centre de Secours. Ainsi sept sapeurs-pompiers volontaires sont engagés dans notre effectif. Cette décision a été reconnue par le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ».

La programmation des spectacles proposés cet hiver a permis à l'auditorium d'Odyssea d'être complet à chaque fois. La qualité des artistes et de leurs prestations fidélisent un public de plus en plus nombreux.

**« Comme prévu, le centre-ville est terminé et offre à tous les consommateurs et à tous les promeneurs un espace agréable et attractif. »**

Les élections européennes du 26 mai prochain seront l'occasion de vous exprimer.

Au siècle dernier, nos aïeux ont défendu notre patrie, parfois au prix de leur vie. N'oublions pas que la construction de l'Union Européenne nous a apporté la paix depuis plus de 70 ans.

**André Ricolleau**  
Maire de Saint-Jean-de-Monts





## Un bol d'art ?

AU MOINS 4 FOIS PAR AN, LES ENFANTS ÂGÉS DE 8 À 11 ANS PEUVENT SATISFAIRE LEUR CURIOSITÉ ARTISTIQUE grâce à un rendez-vous ludique : *Une petite envie d'un bol d'art*. À la fois théorique et pratique, les jeunes découvrent un artiste, son environnement, sa famille, la technique employée, les couleurs mais ils font aussi de la peinture, du collage et du découpage à la façon de l'artiste à l'honneur. Ils réalisent une exposition, des quizz, des jeux de dominos, des puzzles et des déguisements en compagnie de Anne Simon-Feuillâtre qui faisait découvrir Frida Kahlo en mars. Un rendez-vous toujours complet ! Preuve en est que la Médiathèque répond aux besoins.

## Grand Débat National

25 FÉVRIER, L'UNE DES SÉANCES DU GRAND DÉBAT A ÉTÉ EFFECTUÉE À SAINT-JEAN-DE-MONTS, selon le projet voulu par le Gouvernement. L'évènement a réuni environ 200 personnes dans une ambiance calme et apaisée. Claude Renou, commissaire-enquêteur, est intervenu en tant que modérateur. Les 4 thèmes imposés par l'État, à savoir la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation de l'État et des services publics ont été traités. Si les élus locaux et M. Le Député étaient présents, ils ont laissé la parole aux Montois et Montoises. Retrouvez le compte rendu sur [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr). La contribution a été déposée sur le site Internet du Grand Débat National et le cahier de doléances ouvert en Mairie jusqu'à fin février a été adressé à l'État.



## L'artothèque crée l'engouement

À PEINE APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, l'artothèque dessine un bel avenir. Ouverte au public le 19 décembre avec 81 tableaux, le nouveau service comptabilisait environ 50 prêts à fin février. Les œuvres sont prêtées pour 2 mois, en majorité aux enfants mais aussi à des adultes qui ont émis le souhait de faire évoluer cette initiative. La Médiathèque a ainsi acheté 45 tableaux supplémentaires début février pour capitaliser aujourd'hui une collection de 126 œuvres. Une Médiathèque à l'écoute de ses usagers !

## Un spectacle hors-normes

**INTRA MUROS A AFFICHÉ COMPLET** le 29 mars avec près de 392 spectateurs. Alors que le metteur en scène, Alexis Michalik, commence à être un habitué d'Odyssea, celui-ci nous a offert un moment de théâtre à la fois comique et touchant. Un jeu des comédiens à couper le souffle, mis en valeur par un décor minimaliste. Saint-Jean-de-Monts propose des œuvres de qualité.



## Ça tourne !

**LES AVEZ-VOUS REMARQUÉS ? DU 18 AU 30 MARS**, plusieurs comédiens sont venus tourner un court métrage intitulé *Balnéothérapie*, réalisé par Jeanne Alamercury. De l'esplanade de la mer au complexe sportif en passant par l'estacade, l'équipe a profité de notre patrimoine naturel et architectural pour le transformer en un lieu désert et hostile. On a hâte de voir les images !



## Chant' appart, toujours proche de nous

**POUR LA 2<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE, SAINT-JEAN-DE-MONTS ÉTAIT ADHÉRENTE DE L'ASSOCIATION CHANTS SONS**, dont le principe est de proposer des concerts-rencontres dans des petites salles pour un maximum d'intimité entre le public et l'artiste. Ainsi, le 15 mars, les 90 spectateurs ont pu rencontrer Yvan Marc. Chanteur à texte, artisan de la musique, écologiste sentimental : un goût d'authenticité à la rencontre des Montois. Le live a été prolongé d'un buffet convivial en compagnie de l'artiste, très à l'écoute de son auditoire.



## Le cinéma en fête

**7 FILMS FAMILIAUX ET 7 FILMS D'ANIMATIONS POUR ENFANTS** étaient à l'affiche pour cette 9<sup>e</sup> édition de Festi Ciné qui s'est déroulée du 13 au 26 février. Des films primés aux Oscars comme *Bohemian Rhapsody* ou *A star is born*, ainsi que la soirée *Les animaux fantastiques* ont rencontré un franc succès. Les spectateurs sont venus plus nombreux lors de cette édition. Ils étaient 2 300 contre 1 600 en 2018. Le cinéma travaille déjà sur la prochaine édition, afin de préparer des animations et des surprises, pour fêter l'an prochain le 10<sup>e</sup> anniversaire du festival !



# Un budget communal stable en 2019

**N**ous profitons chaque jour d'infrastructures et de services qui sont permis par des choix budgétaires. Gestionnaire vigilante, la Ville maintient en 2019 un budget marqué par des dépenses stables, des efforts quotidiens et même des augmentations de recettes. Voici un état de la situation, en toute transparence.



« **Le budget voté début avril est volontariste. Il favorise le développement de notre ville, pour tous, dans les meilleures conditions. Cette volonté de vos élus est le reflet de vos remarques lors des réunions citoyennes des mois derniers. Pour la deuxième année consécutive, nous n'augmentons pas les taux d'imposition.** »

**André Ricolleau,**

Maire de Saint-Jean-de-Monts

## 1 - UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ

### Budget de fonctionnement en 2018

**Recettes :  
19,9 M€**

**Dépenses :  
15,4 M€**

### Budget de fonctionnement en 2019

**Recettes :  
20 M€**

**Dépenses :  
15,5 M€**

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement passent au final de 17,7 M€ en 2014 à 15,4 M€ en 2018. Deux grands postes constituent les dépenses de fonctionnement, à savoir les charges du personnel et les charges courantes.

### Charges courantes

Dans le *Magazine Municipal des Montois* n° 116, la Ville annonçait un souhait de limiter l'augmentation des charges courantes (énergies, fournitures, etc.). Malgré la croissance de la population (+0,33 % en 2018, soit 8 847 habitants), l'objectif a été atteint en passant de 2,9 M€ en 2017 à 3 M€ en 2018. Cette stabilité résulte notamment de la politique écologique mise en place ces dernières années, en particulier en matière d'eau et d'électricité.

Au total, les achats et les charges courantes connaissent même une baisse de 6,72 % entre 2014 et 2018, soit une moyenne annuelle de 1,58 %. Ce poste de dépenses devrait représenter 3,1 M€ en 2019.

## Charges de personnel

Les agents de la Ville sont les garants d'un service public proche de vous et d'un bon fonctionnement de notre commune. Nous les croisons tous les jours grâce aux services qu'ils nous rendent. Nos enfants les côtoient à la base nautique et à la Médiathèque ; nous les apercevons dans les espaces verts ou lors de nos demandes en Mairie ; nous devinons leur présence quand nous voyons une affiche ; sans oublier le personnel administratif qui travaille dans les bureaux. Tous sont directement impactés par les baisses de budget. **Chaque jour, ils sont contraints de toujours faire mieux avec moins.** Les charges du personnel ont par ailleurs diminué, passant de 8,8 M€ à 8,6 M€ en 2018. Elles devraient s'élever à 8,8 M€ en 2019.

Au total, les frais de personnel se réduisent de 5,12 % entre 2014 et 2018, soit une moyenne annuelle de -1,27 %.

## BUDGET ET DÉMOCRATIE

Le budget fait chaque année l'objet d'un débat d'orientations budgétaires, lors d'une séance du Conseil Municipal. Un rapport est présenté dans les deux mois précédant l'examen. Chaque Montois peut bien sûr y assister.

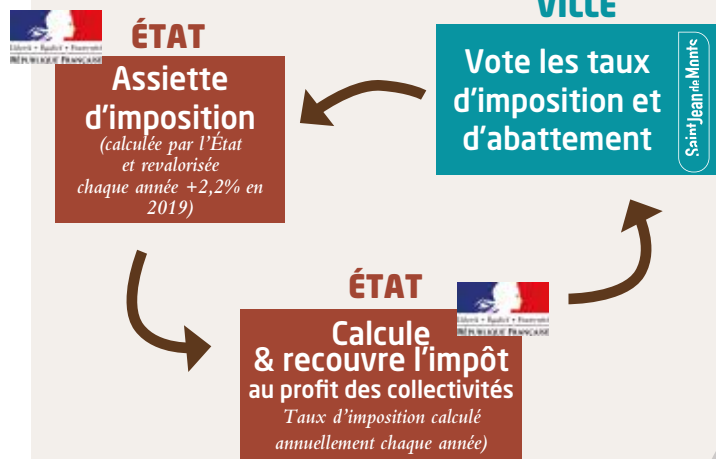
Retrouvez tout le compte rendu sur le site : [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr) | Rubrique réunions du Conseil Municipal, Conseil du 7 février 2017.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Qui dit recette dit impôt mais, comprenons bien, **ce dernier est nécessaire pour bénéficier au quotidien d'infrastructures et de services.**

## IMPÔTS LOCAUX

La Ville a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. La seule hausse qui apparaîtra sera celle décidée par l'État, c'est-à-dire un coefficient de revalorisation forfaitaire de 1,022, soit + 2,2%.



## Les recettes qui baissent

La dotation globale de fonctionnement versée par l'État est passée de 2,6 M€ à 2,4 M€ en 2018 et devrait être de 2,3 M€ en 2019.

La taxe de séjour est supprimée des recettes de la Ville pour être transférée à la Communauté de Communes, évoluant ainsi de 800 K€ en 2016 à 0 en 2018. En parallèle, la compétence tourisme est maintenant du ressort de la Collectivité concernée.

## Les recettes qui augmentent

La renégociation du contrat avec le Casino a permis une augmentation de nos recettes de 100 K€.

Les droits d'enregistrement ou droits de mutation, c'est-à-dire les taxes perçues par les notaires au moment d'un achat immobilier pour le compte de l'État et des collectivités locales, sont en hausse ; elles passent de 877 K€ en 2017 à 995 K€ en 2018 et devraient être de 950 K€ en 2019.

Au final, **les recettes de fonctionnement sont stabilisées** puisqu'elles augmentent de 1,37 % entre 2014 et 2018, soit une moyenne annuelle de 0,35 %.

## UN BUDGET POUR DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS - chiffres 2018

### ENFANCE JEUNESSE

**Frimousse** : 111 enfants accueillis

**Bord à bord** : 456 enfants (+13 %)

**Foyer de Jeunes** : 100 inscrits

**Accueil périscolaire** : 76 enfants par jour (+8 %)

**Ludothèque** : 46 familles inscrites

### ESPACES VERTS

78 ha de surface entretenue

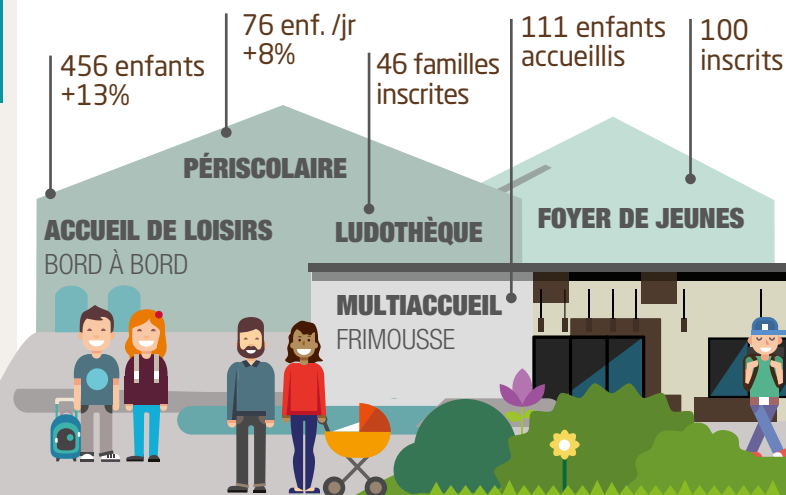
### CULTURE

**Médiathèque** : 4 400 inscrits et 202 000 prêts

### SPORT

**Base nautique** : Des activités 330 jours par an  
9 692 stagiaires - 2 535 séances

**Complexe sportif** : 632 heures d'utilisation en 2017-2018 par les associations, l'enseignement scolaire et le sport scolaire. 643 heures prévues en 2018-2019.



# Un budget pour des valeurs

Les équipements sont pleinement utilisés. Mais des choix budgétaires, c'est aussi un état d'esprit. Plusieurs exemples attestent du soutien de la Ville en termes :

- d'aides envers les familles, avec des tarifs adaptés au quotient familial pour l'accès aux structures municipales ;
- le maintien d'activités de proximité comme par exemple le soutien envers le cinéma, la gare routière (cf. p.12) ou les rénovations du centre-ville (cf. p.10) qui participent à l'attractivité des commerces de proximité ;
- la culture avec un accès gratuit à la Médiathèque et des tarifications spécifiques pour les prêts ;
- le soutien envers les associations avec une mise à disposition gratuite des différents équipements ;
- la politique d'accès au logement avec les différents programmes immobiliers, notamment de location-accession (cf. fin de dossier) ;
- la découverte des sports pour tous les enfants avec la création par exemple de Monts Sports ;
- la préoccupation pour nos aînés avec les EHPAD ou l'aide aux associations de maintien à domicile.

« La subvention de la Ville au CCAS permettra de renouveler le «Petit bus» qui transporte gratuitement plusieurs fois par semaine les personnes âgées. Le budget se lit au quotidien. »

**Marie-Claire Brethe-Chaillou,**

Adjointe au Maire, en charge des Affaires sociales.

## 2- UN BUDGET D'INVESTISSEMENTS MESURÉ

Comme beaucoup d'entre nous pour sa maison ou sa voiture, **la Ville s'est équipée d'infrastructures et d'équipements qui lui permettent aujourd'hui d'être une commune agréable et rayonnante.** Des générations entières en profiteront. Et Saint-Jean-de-Monts attire des personnes, des familles, des retraités mais aussi des entreprises.

### Quels emprunts ?

En 2018, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt. En plus, elle fait mieux que ce qu'exigent les principes de santé financière de la Cour des Comptes en ayant une capacité de désendettement fixée à 6,8 ans (en y consacrant toutes les ressources disponibles) alors que le plafond de référence le situe à 12 ans. En un mot, les investissements réalisés tout au long de l'année ont pu être autofinancés par nos recettes, sans emprunter d'argent.

Au final, la dette diminue donc significativement en 2018, passant de 38 M€ à 31 M€. Rappelons que les emprunts effectués sont sains. 2/3 de la dette portent sur des éléments à taux fixe et le tiers restant a été fait sur des marchés adaptés.

Plusieurs contrats de prêts ont d'ailleurs fait l'objet de renégociations avec les banques à des conditions plus avantageuses, avec des taux allant de 1,20 % à 1,42 %, qui ont permis d'économiser 700 K€.

« Le nouveau centre-ville contribue au développement du commerce de proximité, c'est aussi cela le choix en matière de budget. »

**Miguel Charrier,**

Adjoint au Maire, développement économique et touristique.





**« Un budget, ce sont des arbitrages équilibrés, des choix du quotidien et sur le long terme. Pour faire fonctionner le service public, il est nécessaire de mobiliser des agents. Le personnel n'est pas une simple charge budgétaire, c'est une ressource humaine indispensable. »**

**Véronique Launay**, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

Le plan pluriannuel d'investissement a déjà acté plusieurs dépenses, pour un montant total de 1,3 M€ en 2019, soit :

- 300 K€ pour le centre-ville ;
- 700 K€ pour l'aménagement du secteur de la Métairie ;
- 50 K€ pour le lotissement dans le hameau d'Orouët ;
- 275 K€ pour l'aménagement du secteur Les Salais/Prêles.

### Finances et Communauté de Communes

Suite à la loi NOTRe, l'économie, le tourisme, l'assainissement et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage sont maintenant gérés par la Communauté de Communes. Par exemple, la Ville ne collecte plus la taxe de séjour. De même, les Zones d'activités du Clousis, de la Rivière et le pôle d'entreprises Océan & Marais ne sont plus du ressort de la Ville.

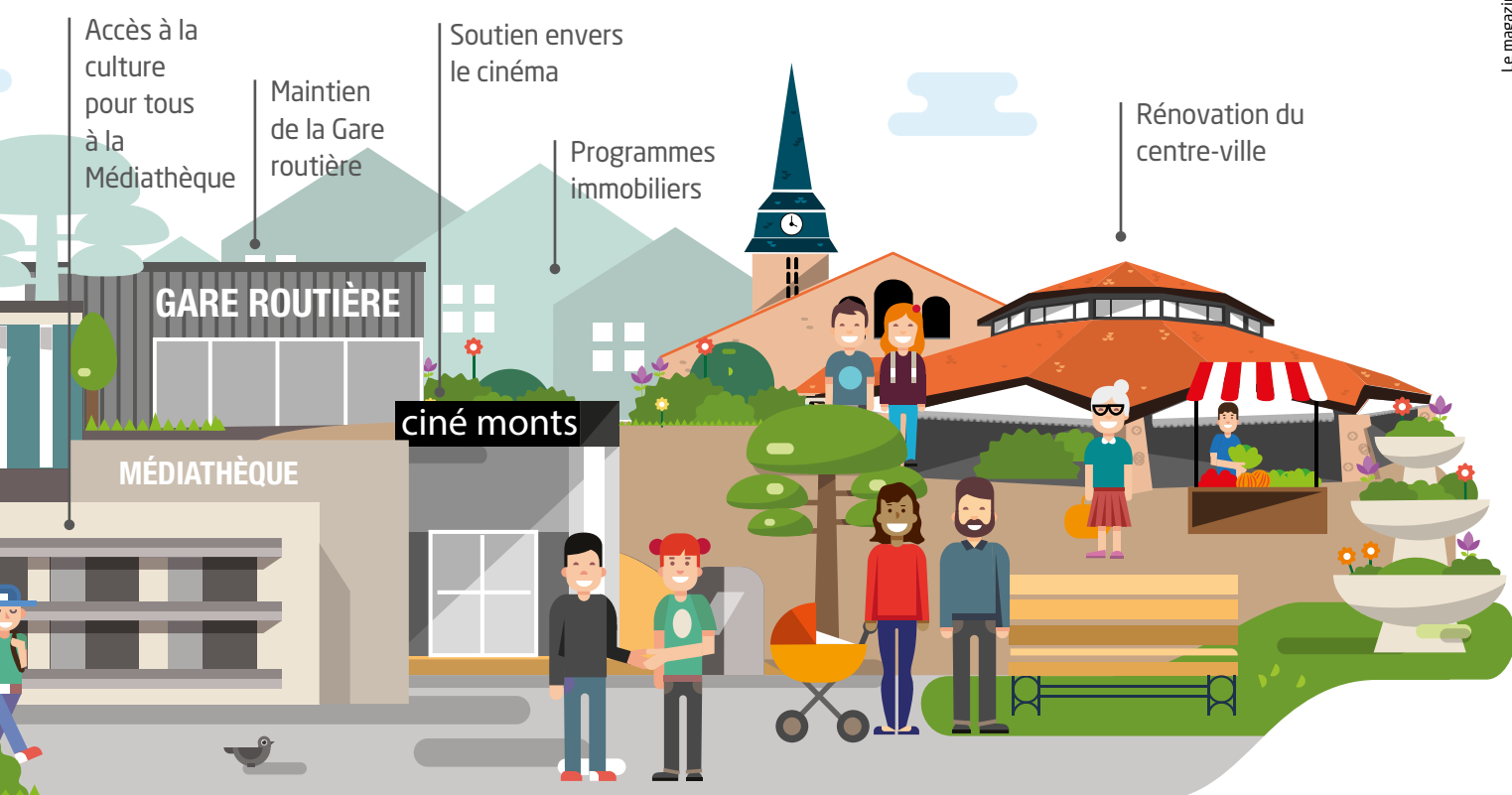
### Quels projets pour l'avenir ?

La bonne situation financière permet d'avoir un regard réaliste et raisonnable. Si le nouveau centre-ville était l'une des grandes réalisations encore possibles, la Ville va se concentrer sur la gestion, l'entretien et la rénovation de ses équipements avec par exemple des investissements pour :

- un nouveau stade d'athlétisme. Le nôtre a plus de 25 ans. Pelouse, piste et gradins seront rénovés, et un skate-park sera créé, à la hauteur de 2,5 M€ sur 3 ans,
- le stand de tir de 50 mètres devrait être aménagé pour 300 K€,
- les friches en entrée de ville feront l'objet d'aménagements dont le coût associé est encore à l'étude,
- les travaux d'agrandissement du cimetière vont débiter,
- un cours de padel (sport de raquette dérivé du tennis) va être installé à La Parée Jésus,
- des dépenses d'études sont prévues pour la rénovation de la gendarmerie,
- des équipements informatiques et des véhicules de voirie doivent être renouvelés pour le bon fonctionnement de la Commune.

D'autres projets seront réalisés suite aux concertations citoyennes Quartier Libre : pistes cyclables, aménagement d'aires de jeux, etc. (cf. p. 11).

**Un budget sain, pour un avenir serein.**





# Travaux du centre-ville terminés !



*Un nouveau centre-ville accueillant et agréable pour tous !*

**Après 4 ans de travaux, la rénovation du centre-ville est finie ! Retour avec Alain Rousseau, Conseiller municipal en charge de la rénovation du centre-ville, sur la dernière phase, qui fut aussi courte que compliquée.**

## **Comment se sont déroulés les travaux ?**

Nous avons pris de l'avance l'année dernière. Au début du projet, cette dernière phase devait être plus longue en partant de l'École de musique. Au final, nous avons réussi à la réduire pour minimiser les gênes ; elle concernait seulement un petit tronçon de la rue de la Plage.

Mais nous avons été confrontés à plusieurs éléments imprévus et compliqués.

Normalement, le changement de circulation ne devait pas beaucoup gêner les activités quotidiennes des Montois, mais avec les températures élevées que nous avons connu en

février, il y a eu beaucoup plus de monde que prévu à Saint-Jean-de-Monts. Cela a compliqué le chantier, notamment les mercredis matin avec le marché.

En plus, les travaux étaient assez conséquents car c'est en pente et aucun commerce n'est au même niveau, que ce soit sur un côté ou en face à face.

Et puis cette rue constitue une porte d'entrée. C'est un vrai tapis de canalisations. Il a fallu être minutieux pour tout bien faire

## **Les délais sont-ils respectés ?**

Oui, les délais ont été tenus. Nous avons prolongé l'état d'esprit du nouveau-centre avec un bitume beige, des trottoirs larges, une alternance entre un stationnement à droite et à gauche pour ralentir la vitesse des voitures. Les repose-vélos et des aménagements végétaux vont agrémente l'ensemble.

Les ingrédients sont réunis pour redonner du dynamisme à cette rue !

En saison, le centre-ville est rendu piéton tous les mercredis et samedis matin (10h-13h du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, les lundis de Pâques et de Pencôte / 10h-13h30 du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août).

## **INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE-VILLE**

21 avril, les festivités ont déjà commencé dans le centre-ville avec la déambulation de marionnettes géantes dans le cadre des Kid's Folies (cf. p. 2). À l'occasion de l'inauguration officielle, la Commune propose en plus une série d'animations pour tous le 27 avril.

Ambiance retro avec l'équipe de facteurs de la Cie Hydragon, installée sous un chapiteau sur la place Ernest Guérin, flambant neuve. Ils déambuleront dans les rues à partir de 11h30 pour vous inviter à écrire des lettres qui vont véritablement voyager dans le centre-ville.

En préparation à l'évènement, les enfants ont réalisé des fresques les 15 et 26 avril, avec la Cie Les Grandes personnes. Celles-ci ont été collées dans notre nouveau lieu de vie. Un concert de percussions se tiendra à 16h devant les œuvres. Un moment d'art et de convivialité, pour célébrer notre nouveau centre-ville.

# Quartier libre : synthèse

6 rencontres citoyennes, soit 5 dans les quartiers et une réunion de synthèse, ont concrétisé le projet de consultation citoyenne visant à créer ensemble l'avenir de nos lieux de vie. Que peut-on déjà en retenir ?

La démarche a recueilli **184 participations**. Au cours des rencontres, nous avons travaillé conjointement à comprendre les enjeux de notre commune et de nos quartiers, à identifier ses atouts, ses points faibles et ses évolutions souhaitables. Au final, les participants ont identifié 70 priorités. Vos attentes premières portent sur :

- **La mobilité en général, le déplacement et le stationnement** (36 %), comme par exemple le souhait d'avoir des radars sur la route départementale dans le quartier d'Orouët, d'améliorer la visibilité des voitures à la hauteur du stop rue des Sarrazines ou encore de revoir le plan de circulation du secteur de la route des Sables pour réduire les problèmes d'intensité du trafic automobile.
- **L'ambiance, le cadre de vie et l'urbanisation future** (19 %), avec



Plus de 180 personnes ont pris le temps de réfléchir à l'avenir de Saint-Jean-de-Monts.

l'envie de faire perdurer l'esprit familial du quartier des Plages, améliorer le bien-vivre ensemble entre les habitants et les estivants ou créer davantage de tranquillité en particulier dans l'avenue de la Mer.

- **Les équipements, les services et les commerces de proximité** (19 %) en créant une supérette ouverte à l'année dans le secteur de la route Notre Dame.
- **Le patrimoine paysager, architectural et culturel** en améliorant par exemple la cohérence et la qualité du bâti.
- **La gestion urbaine de proximité** en garantissant une bonne logistique hydraulique du marais, en anticipant les risques de crues et en améliorant l'entretien des étiers.

- **Les dynamiques sociales et l'activité économique** en valorisant les richesses de la vie associative.

Notons aussi **des souhaits en matière d'écologie** comme le maintien de la biodiversité dans le secteur du marais en replantant des taillis dans les chemins pour les oiseaux.

Vos besoins expriment la conscience que nous avons d'avoir un patrimoine porteur de dynamisme touristique et dont nous profitons tous ; mais nous ne souhaitons pas pour autant que notre tranquillité en soit trop perturbée. **Notre patrimoine naturel est une chance, son développement est un choix qui doit demeurer maîtrisé pour ne pas altérer notre qualité de vie.**

Retrouvez toute la synthèse sur simple demande à : [quartierlibre@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:quartierlibre@mairie-saintjeandemonts.fr)

## Le projet de mutuelle solidaire poursuit son chemin

En début d'année, Montoises et Montois ont reçu un questionnaire de la part du Centre Communal d'Action Sociale concernant le projet de mutuelle solidaire.

**L'idée est d'accéder à des offres financièrement avantageuses en réunissant un maximum de demandeurs.** En un mot, il s'agit de pouvoir souscrire à un contrat individuel avec les avantages d'un contrat collectif !

Suite à cet envoi, **plus de 200 réponses sont revenues**

**en Mairie et la démarche intéresse potentiellement 330 personnes.**

Si la majorité des personnes possède une couverture santé, **38 % d'entre elles ont répondu ne pas y souscrire pour des raisons économiques.**

Pour 71 % des interrogés, les frais mensuels se situent entre 51 et 100 € par mois.

Sans surprise, **les attentes portent sur le dentaire, l'optique, mais aussi sur les médecines douces.**

Le projet suit son cours. Le cahier des charges, à destination des assureurs, est en cours de réalisation. Une réunion de présentation aura lieu prochainement.



Des transports desservent Saint-Jean-de-Monts toute l'année.

# Quel avenir pour la gare routière ?

**À l'heure où les guichets SNCF ferment les uns après les autres, au profit de bornes libre-service et d'une utilisation accrue d'Internet, la Ville fait le choix de maintenir la proximité et les rapports humains en finançant le fonctionnement de la gare routière. Pourquoi ? Toutes les réponses avec Pierre-Henri Emangard, de l'Association Sud Loire Océan, en charge de la gestion de la structure.**

## À quelles épreuves est soumise la gare routière de Saint-Jean-de-Monts ?

Nous avons encore la chance, à Saint-Jean-de-Monts, de bénéficier d'un guichet avec une personne physiquement présente du mardi au samedi.

Dans les environs, les guichets ferment. On les remplace par des automates. Au mieux, on peut être en webcam avec un agent de la SNCF, mais cela ne fonctionne pas bien. Nous faisons face à une politique générale de la SNCF visant à favoriser Internet et les trajets TGV.

En ce qui concerne les déplacements locaux, il y a aussi du changement, puisque la compétence a été transférée du Département vers la Région. Un nouveau plan vient d'être présenté.

Dans tous les cas, les services que nous rendons sont ainsi devenus un bien précieux.

## Quels services proposez-vous ?

Nous assurons un rôle d'information, de conseil, de vente et d'échanges de billets. Nous pouvons répondre le plus adéquatement possible aux demandes des usagers, les conseiller sur les itinéraires et les horaires à privilégier ; et ceci toute l'année ! Nos logiciels sont plus souples qu'Internet

et, à ce titre, nous donnons un service de meilleure qualité. L'outil grand public de la SNCF est complexe et n'offre pas toute la palette des transports disponibles.

## Qui vient à la gare routière ?

Il y a deux grands types de population avec d'un côté les habitants permanents de Saint-Jean-de-Monts, qui sont souvent des retraités, et de l'autre les estivants, tous âges confondus. Nous avons aussi des professionnels qui ont à cœur de prendre les billets au guichet pour faire valoir le service.

## Quelle est la fréquentation du guichet de la gare routière ?

Pour les usagers de la gare routière et les destinations hors de Saint-Jean-de-Monts, il y a eu plus de 3 000 billets vendus en 2018, sans compter les demandes de renseignements et d'informations. Cela fait une moyenne de 15 personnes par jour d'ouverture venant acheter des billets et jusqu'à 40 personnes en juillet et août.

## Pourquoi maintenir de tels services ?

Déjà, la fracture numérique est réelle. Certains n'ont pas accès à Internet. Et par ailleurs, même les plus jeunes sont parfois peu à l'aise dès qu'il s'agit de remplir des démarches ou faire des réservations.

Mais au-delà de cette problématique, nous souhaitons conserver des liens de proximité. Il y a un vrai rôle de cohésion sociale, d'échange et de chaleur humaine.

## Comment est-ce financé ?

La Ville a signé une convention avec la SCNF et l'ASLO. Elle s'occupe de l'entretien de la gare routière ainsi que du salaire de la guichetière. Son avenir n'est à ce jour pas remis en cause. Montois et touristes ont la chance de pouvoir continuer à bénéficier de ce service.

### LIGNES ASSURÉES

Saint-Jean-de-Monts -> Challans -> Nantes

Saint-Jean-de-Monts -> Fromentine

Saint-Jean-de-Monts -> Saint-Gilles-Croix-de-Vie -> Les Sables d'Olonne

Saint-Jean-de-Monts -> Saint-Gilles-Croix-de-Vie -> La Roche-sur-Yon

### HORAIRES DU GUICHET

Mardi-jeudi-vendredi-samedi : 9h-12h15  
le mercredi 9h-12h30 / 14h-17h15

Du 15/06 jusqu'au 15/09 : du mardi  
au vendredi 9h-12h30 / 14h-17h15  
Samedi 9h00-12h30 / 14h-17h

# Fais le plein d'activités au Foyer de jeunes

**Sports et loisirs, chaque jeune peut y trouver son compte et accéder à moindre coût aux activités. Encadré par deux animateurs, il y règne une ambiance à la fois détendue et réglementée : rencontre avec le Foyer de Jeunes, par l'intermédiaire de Xavier Ydier, Responsable de la structure.**

## Qu'est-ce qu'un Foyer de Jeunes ?

Un service municipal, un lieu de propositions d'activités aussi variées que possible. Nous sommes attachés à proposer aux jeunes les activités qui correspondent à leurs aspirations. Si un jeune peut trouver la passion qui l'accompagnera tout au long de sa vie, alors nous aurons fait notre travail. La structure est accueillante et chaleureuse mais ce n'est ni un moulin, ni un moment où on peut faire tout ce qu'on veut. Il y a beaucoup de clichés qui circulent autour des foyers de jeunes alors que c'est un vrai endroit de rencontres qui reflète l'hétérogénéité du monde adulte. Les âges et les milieux sont variés, autant que les activités.

Notre projet pédagogique vise l'épanouissement du jeune, tant au plan individuel qu'au sein d'un collectif, tout



*Foyer de jeunes : des activités pour les adolescents.*

en travaillant la relation avec les parents. En tant que service public, nous sommes à l'écoute des usagers et nous sommes amenés ainsi à envisager un large panel d'activités. Un animateur peut animer une semaine un atelier couture, un atelier de programmation informatique, faire du sport et de la photo. La semaine suivante, il peut bricoler une caisse à savon !

## ACTIVITÉS DE FÉVRIER - MARS 2019

Squash, cinéma, photo, piscine, escalade, badminton, jeux en réseau, basket, poker, bricolage, patinoire, décoration, préparation de séjours.

## Comment y participer ?

Il faut avoir entre 11 et 17 ans. Mais tous les élèves qui sortent du CM2 peuvent nous rejoindre à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Il y a un dossier à remplir avant de pouvoir prendre part aux activités. Il est bon de s'inscrire en amont afin de recevoir le programme par mail dès sa sortie début juin.

## Combien accueillez-vous de jeunes ?

Entre 100 et 120 ados par an, soit environ 80 familles fréquentent le foyer. Il y a eu plusieurs pics de fréquentation notamment en 2009 et 2013. Nous sommes 2 animateurs, et ponctuellement, un éducateur sportif. Cela impacte le nombre d'activités que nous pouvons réaliser.

## Quel est le coût de la participation ?

Il est de 30 % du réel. En un mot, 1/3 est payé par la Ville, 1/3 par la CAF et 1/3 par les parents. Nous voulons en effet que les familles aient aussi conscience du coût que cela peut représenter. Il y a toutefois une

limite éthique et nous ne proposons jamais des activités à plus de 10 € et des séjours à plus de 80 €.

## Que pensez-vous du stéréotype qu'il est difficile de motiver les ados à cet âge, notamment pour aller au Foyer de Jeunes ?

Venir au foyer n'est pas une fin en soi. Je crois simplement qu'ils sont à un moment de leur vie où ils veulent plus de liberté dans leurs choix. Ces stéréotypes ne doivent pas nous faire oublier qu'il s'agit pour nous, en tant qu'adulte, d'accompagner des adolescents à s'épanouir et à trouver leur place dans la collectivité. Pour ma part, je préfère me concentrer sur l'offre qu'on leur fait.

## Qu'en est-il de l'implication du Foyer de Jeunes dans des activités sociales ?

Nous sommes heureux de constater qu'il y a tous les ans un bon investissement des jeunes du foyer lors de la collecte alimentaire. Nous ne forçons pas les jeunes, mais nous accompagnons cette solidarité « spontanée » pour qu'elle soit pérenne dans le temps.

## INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Les activités font très vite le plein. Pensez à inscrire vos enfants dès début juin pour celles de cet été. Au programme : journées sports, surf, accrobranche, parcs aquatiques.

### Contact : Foyer de jeunes

1, rue des Moulins  
Tél. : 02 51 58 18 36

**INSCRIPTIONS :**  
<https://www.vendeeglissevent.fr/>

# Encore du neuf au Vendée Gliss Event 2019



*Le rendez-vous incontournable des amateurs de glisse.*

**Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le Vendée Gliss Event transformera la plage en lieu de sport, de glisse et de plaisir. Rendez-vous les 11 et 12 mai, Plage des Oiseaux, pour participer aux nombreuses activités.**

Dans le sillage de Caval'Océane, Foot Océane et autres événements d'envergure, le Vendée Gliss Event est **le dernier né des grands rendez-vous sportifs qui font rayonner Saint-Jean-de-Monts.**

Lorsque l'énergie des organisateurs se mêle au sable et au vent : c'est une tempête d'activités qui souffle sur Saint-Jean-de-Monts.

À la fois une étape majeure du circuit de paddle Eurotoursup et festival de glisse pour tout public, le Vendée Gliss Event accueillait en 2018 **plus de 3 000 personnes sur le week-end, 400 initiations et 100 coureurs.**

L'évènement déploie ses ailes de plus belle pour rayonner en 2019.

Les deux champions du monde de paddle ont déjà confirmé leur présence pour cette édition ! Les meilleurs coureurs mondiaux seront présents et participeront à des épreuves techniques le 12 mai. 100 riders sont attendus sur la course de paddle longue distance et **plus de 150 sur les courses techniques.**

## Relier l'Île d'Yeu en paddle

En 2018, ils étaient 77 participants à faire la liaison entre Fromentine et Saint-Jean-de-Monts, lors d'un parcours de 23 km. En 2019, place au défi le 11 mai : une aventure mais aussi une **compétition longue de plus de 20 km.** Soyez prêts à accueillir nos champions qui relieront l'Île d'Yeu à notre commune à la force

de leurs bras, au grès du vent et des courants.

## À la découverte du foil

**Windfoil, catafoil, kitefoil, SUP foil** : dans tous les cas, l'aile profilée s'impose sur nos accessoires habituels pour transformer nos pratiques et sensations. Venez foiler avec en plus :

- un raid de catamarans foil qui feront un aller/retour entre Saint-Jean-de-Monts et l'Île d'Yeu entre le 10 et le 11 mai,
- des essais en catamaran foil, windfoil, kitefoil.

## Le Village de la Glisse

Test de matériel, nouveautés, équipements : les meilleurs shops seront là !

## Côté terre

Démonstrations de skate et de roller au skate parc : ça glisse aussi sur le bitume, sans oublier quelques acrobaties.

## Initiations familiales

Surf, windsurf, paddle, char à voile, catamaran, skate, roller : venez découvrir des **disciplines aux sensations fortes !** Vendée Gliss Event : **des moments de sensation et de rencontres** entre amateurs, professionnels et grand public.

## NOUVEAUTÉS 2019

**La grande nouveauté 2019 est le Waterman** : une épreuve spécialement dédiée aux amateurs de sports enchaînés et de sports de glisse. En solo ou en équipe, 4 disciplines complémentaires attendent les water(wo)men : nage, prône paddle, course à pied, stand up paddle. Triathlètes et sportifs amateurs sont les bienvenus en mode challenge (14 km) ou découverte (5 km). Sur l'épreuve challenge, 2 billets pour Tahiti sont à gagner pour participer au « Waterman Tahitien ».

**Un BPB** est une big paddle battle, un affrontement entre des équipes de 4 à 6 sur des paddles géants : on vous attend !

Ambiance californienne avec le spike ball, genre de volley sur plage avec un filet-trempline, et l'archery tag, sorte de paintball avec un tir à l'arc. Quand on vous dit que vous allez découvrir des sports jamais vus !

Ouvert à tous (famille, enfants, entreprises), en relais ou en individuel.

**Une multitude de cadeaux seront à gagner sur les différentes épreuves et sur le village.**

# La Ville obtient le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »

La Ville de Saint-Jean-de-Monts emploie des agents qui sont en même temps sapeurs-pompiers volontaires. Elle les rend parfois disponibles pour partir en intervention ou se former, et ainsi permettre d'assurer les secours auprès de ceux qui en ont besoin. En 2018, la Ville faisait partie des rares employeurs récompensés.

**80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires.** Sans eux, pas de secours ! Pour autant, comment concilier l'emploi et son engagement ? Une solution est la

**signature d'une convention entre l'employeur, privé ou public, et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.**

Mais encore faut-il que les bons principes s'accordent avec la réalité ; ainsi le SDIS de la Vendée a remis le 30 janvier 2019 le label « **Employeur partenaire des sapeurs-pompiers** » aux structures qui ont concrètement mis en place des efforts. Ce label évalue notamment :

- la contribution à l'effort de sécurité civile;
- la disponibilité opérationnelle;
- la disponibilité pour la formation;
- la culture de sécurité civile.

À la Ville, **7 agents municipaux sont sous convention avec le SDIS 85.** Ils effectuent la plupart de leur garde lors de leur temps de repos, le soir, le week-end et durant leurs vacances, mais ils peuvent être autorisés à éventuellement intervenir en appui aux pompiers professionnels en quittant leur travail.

Est-ce que cela perturbe les services de la Commune ? « *Le volume des interventions pendant le service est raisonnable*, répond Hervé Ravel, le Directeur Général des Services. *Les volontaires prennent surtout*

*sur leur temps libre et c'est remarquable. Il est indispensable que les collectivités locales jouent le jeu par rapport au SDIS. L'organisation du système d'alerte permet aux agents de concilier les deux.* »



**Les sapeurs-pompiers volontaires soutenus par la Ville.**

## Quelle valeur pour ce label ?

Plus de 500 entreprises et collectivités vendéennes permettent à leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires de réaliser des interventions ou de se former pendant leur temps de travail. Mais le label « Employeur Partenaire des sapeurs-pompiers » a été décerné à seulement 15 structures vendéennes en 2018 et à seulement 3 Collectivités : Saint-Jean-de-Monts, le Poiré-Sur-Vie et Saint-Michel-en-l'Herm.

## La Ville obtient le label Ville prudente

Rare ville de France à avoir obtenu ce label, Saint-Jean-de-Monts est valorisée par ce label comme l'une des plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière.

De nombreux critères ont été pris en compte comme :

- les actions de prévention réalisées dans les établissements scolaires ou auprès des personnes âgées ;
- les contrôles routiers ;
- les contrôles de stationnement ;
- la présence, l'accessibilité et le marquage des pistes cyclables ;
- la visibilité des piétons et le nombre de passages piétons ;
- l'accessibilité de la commune aux PMR.



Pour James Blanchet, Chef de service de Police Municipale, « *Nous sommes engagés dans des démarches de prévention auprès des Montois. C'est donc une satisfaction d'obtenir ce label* ».

Si la Commune obtient le label, elle gravite toutefois seulement le 1<sup>er</sup> échelon. Des efforts doivent se poursuivre, par exemple en rendant plus visibles des éléments de signalisation des voies cyclables qui s'effacent avec le temps ou bien des passages piétons où la nature masque les piétons.

Un label qui témoigne de nouveau de l'intérêt porté par la Commune pour la sécurisation des personnes.

# À la rencontre du conciliateur de justice

Ce service est souvent méconnu par les citoyens, alors qu'il est aujourd'hui un passage obligé lorsqu'un litige est d'un montant inférieur à 4 000 € : le conciliateur de justice. De permanence à la Mairie le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, il nous explique son rôle.



les affaires familiales et les conflits entre administrés et administrations.

sont pris par le service des relations aux usagers au 02 51 59 97 00.

**Comment pouvez-vous aider à résoudre autant de cas différents ?**

**Votre service peut-il correctement mener à bien ses missions à Saint-Jean-de-Monts ?**

Le conciliateur doit suivre une formation obligatoire, afin que le processus soit conforme à la loi. Les conciliateurs sont des personnes souvent à la retraite, venues de tous horizons professionnels et ayant déjà une expérience justifiant leur nomination. Le conciliateur est assermenté. Il est discret et impartial. Il est chargé de faciliter la résolution des litiges de façon amiable, afin d'éviter d'aller au tribunal d'instance. C'est un rôle complètement bénévole exercé la plupart du temps par des retraités, formés spécifiquement par l'École Nationale de la Magistrature.

Nous avons reçu un très bon accueil des élus et des agents. Nous sommes très satisfaits. Je m'entretiens avec les personnes dans une grande pièce isolée.

**Comment se déroule une conciliation ?**

Le conciliateur peut organiser une ou plusieurs réunions de conciliation, si les deux parties sont d'accord.

Si la conciliation aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel, qui peut être homologué par le juge ; ce qui lui donnera force de jugement. Si l'une ou l'autre des parties ne respectait pas ses engagements, son exécution pourra ainsi être, si nécessaire, obtenue avec l'aide d'un huissier de justice.

Si la conciliation n'aboutit pas, un constat d'échec est établi par le conciliateur, ce qui permettra à l'une ou l'autre des parties de faire valoir ses droits devant la juridiction compétente si elle le souhaite. Dans ce cas, aucune information sur la tentative de conciliation ne sera communiquée au juge.

## Qu'est-ce que la conciliation ?

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne. Elle peut se faire en dehors de tout procès, mais aussi durant celui-ci, avant que le verdict ne soit rendu. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Elle permet de trouver une solution à un litige de faible et moyenne importance. En moyenne, 56 % des conciliations aboutissent à un accord.

## Quels litiges sont concernés ?

Les litiges entre personnes, entre bailleurs et locataires, entre commerçants, relatifs à la copropriété ou à la consommation ou encore les litiges de voisinage (nuisances sonores, limites de propriété, plantations, droit de passage, évacuation des eaux, élagage, etc.). Il faut le dire, c'est la grande partie de mon activité à Saint-Jean-de-Monts.

## Quels sont alors les litiges qui ne sont pas concernés ?

Les affaires pénales, les conflits du travail,

## Auriez-vous des conseils à donner en cas de litige ?

Le 1<sup>er</sup> conseil est basique, et pourtant je suis toujours surpris de voir que certaines personnes viennent me rencontrer, sans même avoir adressé la parole à celui qui est impliqué dans l'affaire. Il faut avant tout dialoguer. Dans bien des cas, la bonne volonté des individus résout facilement les conflits.

## Comment faire une demande de conciliation ?

Le plus courant est de contacter l'accueil de la mairie, mais aussi le tribunal d'instance, le service social, ou en recherchant un lieu de permanence sur le site [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr). À Saint-Jean-de-Monts, les rendez-vous

**POUR PRENDRE  
RENDEZ-VOUS**

Contactez l'accueil de l'Hôtel de Ville au 02 51 59 97 00.



## TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

*Durant l'année précédent les élections municipales, et en application stricte du Code électoral, le groupe majoritaire n'utilisera pas cet espace du magazine municipal.*

## ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

### TEXTE DE L'UDCI MONTOIS

Voilà 5 ans que vos 3 élus de L'UDCI sont mobilisés contre l'excès d'impôts, conséquence directe du poids gigantesque des dépenses publiques à St-Jean de Monts. Si l'on ne réduit pas drastiquement le poids des dépenses publiques, on ne règlera pas le problème de la politique de matraquage fiscal engendré par le « socialiste en marche » A. Ricolleau et son équipe.

Gaspillages, gestion assumée, dépenses inutiles, doublons administratifs... ne doivent plus être une fatalité à St-Jean de Mts et au Pays de Mts. Pour chaque euro que nous essayons de gagner, la politique de M. Ricolleau en dévore beaucoup : la Ville, la Com-com, nous font les poches et nous en prennent un maximum et que dire de la SEML, du Pôle Touristique Vendée des îles...

Car le véritable chiffre-clé de notre situation est celui-là : notre stock de dettes publiques même en le transférant en partie sur la com com tout en gardant au sein de la ville l'excédentaire du budget assainissement (8M€) pour combler une partie de l'endettement « ceci avant les élections », nous avons toujours + de 31M€ de dette !

Ne vous y tromper pas, un jour ou l'autre il faudra « assainir » la situation, mais aussi réaliser réellement les travaux d'assainissement. Mais à votre avis qui va payer la facture ?

Imaginez ce que nous pourrions faire si le maire-président, réduisait ses dépenses et nous rendait du pouvoir d'achat. Nous pourrions aider nos enfants et petits-enfants à se lancer dans la vie, nous offrir des loisirs ou peut-être même, tout simplement mieux vivre...

Nous permettrions à notre économie de mieux fonctionner et au chômage de se résorber en partie.

Par ailleurs :

- Dans le cadre du futur parc éolien en mer de 62 mâts entre Noirmoutier et Yeu, qui a été autorisé par l'État, notre question en Conseil municipal de St-Jean de Monts le 24 septembre dernier : « Afin d'alerter les élus que vous êtes et dans un but sanitaire, avons-nous au sein du Conseil municipal des membres impactés ou concernés par le passage nocif du câble RTE ? » est restée sans réponse, POURQUOI ?
- Pourquoi faut-il à M. Ricolleau, un 5ème mandat et une 5ème réunion pré-électorale de quartier, pour s'apercevoir et prendre des initiatives dans la mise en place de locaux afin d'accueillir des médecins. Heureusement que M. Ph. Burgaud (Pharmacien) n'a pas attendu le maire pour remédier à la création d'un pôle médical de proximité au cœur de ville.

Karine Irr - Gianna Cannelle - Eric Brondy

[www.udcimontois.pro](http://www.udcimontois.pro) - [www.facebook.com/stjeandemonts85](http://www.facebook.com/stjeandemonts85) - [twitter.com/stjeandemonts85](https://twitter.com/stjeandemonts85)

### TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

La morosité exprimée fin 2018 s'est poursuivie sur le début 2019 ! Les revendications des français mettant en cause les choix politiques des dirigeants élus n'est en fait qu'une traduction d'un « ras le bol » des charges fiscales qui pèsent sur chacun et ce quel que soit son statut social. Comme l'illustre la courbe de l'économiste A. LAFFER : « Trop d'impôts tue l'impôt ». Lorsque vous lirez ces lignes le budget municipal 2019 aura été voté et ce même si nous, élus de l'opposition, exprimons notre désaccord sur certaines décisions ! Comme le Maire est et sera toujours suivi par sa majorité « silencieuse » des conseillers municipaux, le résultat est couru d'avance ! Il pourra poursuivre sa gestion qui malheureusement pèse sur le devenir de notre belle commune qui voit son dynamisme en souffrir. Toutefois en qualité de membres de l'opposition, nous formulons un vœu ! Que ce budget soit empreint de clarté et que le Maire et sa majorité aient « oublié » leurs méthodes fallacieuses du passé, comme faire supporter aux Montois des taxes pour l'assainissement au niveau local jusqu'en 2018 avant son transfert vers la Communauté de communes. De même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au niveau de cette dernière taxe qui représente quasiment 20 % de votre taxe foncière, et qui en fait n'ont été ou ne sont perçues que pour équilibrer leurs budgets principaux tout en faisant croire au maintien des taux d'imposition appliqués à des niveaux trop élevés mais qui en vérité devraient encore être plus importants simplement pour équilibrer les budgets. Mais n'en déplaise aux grincheux et donneurs de leçons, si nous nous opposons à certaines décisions du Maire, nous soutiendrons celles qui améliorent le quotidien des Montois comme la mise en place d'une Mutuelle solidaire qui d'ailleurs faisait partie de notre programme de 2014.

Mireille GLORION DESBOEUF et Yves MATHIAS « Fiers d'être Montois »

## HORAIRES



### • HÔTEL DE VILLE

**18, rue de la Plage**

Tél. : 02 51 59 97 00

accueil@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

#### Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

### • OFFICE DE TOURISME

**Odyssée : 67, esplanade de la Mer**

Tél. : 02 72 78 80 80

www.paysdesaintjeandemonts.fr

accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

#### Ouverture :

Tous les jours de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h.

Fermé le jeudi matin (sauf durant les

vacances scolaires)

Juillet-août : tous les jours de 9h30 à 19h

### • MÉDIATHÈQUE

**boulevard Leclerc**

Tél. : 02 51 58 91 12

site : www.saintjeandemonts.fr

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

#### Horaires :

Lundi et mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-17h

**Fermeture le jeudi et le dimanche**

### • MAISON LOCALE DE L'EMPLOI

Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Accès à l'informatique uniquement.

### • SERVICE URBANISME

**20, rue de la Plage**

Tél. : 02 51 59 97 17

**Horaires :** Accueil physique du lundi au

vendredi de 9h à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

### • LUDOTHÈQUE

**33, rue neuve**

Tel : 02 51 59 09 16

**Horaires d'ouverture**

**Période scolaire**

Lundi au vendredi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Période vacances scolaires**

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de

14h à 17h

### • BUREAU DE POSTE

**33, rue de la Plage**

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

et 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

### • GARE ROUTIÈRE

**28, Bd Marechal Leclerc**

Mardi-jeudi-vendredi-samedi : 9h-12h15

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h15

**Du 15/06 au 15/09 :** Du mardi au

vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h15

et le samedi 9h-12h30 /14h-17h



## MARCHÉS

### • MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Tous les mercredis et samedis matin

Halles alimentaires ouvertes tous les jours

Du 06 avril au 29 septembre.

**Grand marché le lundi 10 juin**

**(Pentecôte)**



## PERMANENCES

**Vous pouvez accéder à différents**

**services et conseils en Mairie et services**

**annexes grâce aux permanences**

**organisées tout au long de l'année.**

## À l'Hôtel de Ville

**18, rue de la Plage**

### • CONCILIATEUR DE JUSTICE

uniquement sur rendez-vous auprès de la

Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois

**Exceptionnellement : le jeudi 2 mai**

### Au Centre d'Activités

**Sociales la Passerelle**

**29, boulevard Maréchal Leclerc**

### • CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**(impôts)** Le 4<sup>e</sup> mercredi du mois

uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 49 66 90

### • ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR

Le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

### • MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV au 02 51 35 23 21

## Contacts organismes extérieurs

### • MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (ASSISTANTES SOCIALES/SAMSAD)

10, rue Jean Launois

Tél. : 02 51 58 21 57

### • CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Tél. : 3960 ou 09 71 10 39 60

depuis box ou mobile

### • CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) Point accueil de Challans 85,

boulevard Albert Schweitzer

Tél. : 3646 ou sur www.ameli.fr

### • CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Point accueil de Challans

17, rue de Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 0 810 25 85 10

ou sur www.caf-vendee.fr

# GRAND MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Retrouvez le grand marché de Saint-Jean-de-Monts **Lundi 10 juin (Pentecôte).**



→ Jusqu'au 18 mai

## ICI ET AILLEURS EN AFRIQUE

Exposition conçue et réalisée avec les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Saint-Jean-de-Monts accompagnés par Sonia Campos, plasticienne.

Visite aux heures d'ouverture

**Médiathèque**



→ Jusqu'au 2 mai

## KID'S FOLIES

Festival pour les enfants

Thème : Africa kids... (cf. p.2)

**Odyssée**



→ Samedi 4 mai

## LA DUNAIRE MONTOISE

Randonnée pédestre nocturne.

Marcheur d'un soir ou randonneur initié,

venez découvrir la Dunaire Montoise, une

randonnée nocturne proposée entre plage,

forêt et marais.

**Odyssée**

# DÉFERLANTE DE PRINTEMPS

Samedi 1<sup>er</sup> juin - Square Albert Pommier

Festival Arts de la rue - Gratuit



## 14h30 : Zaï Zaï Zaï Zaï

par le Collectif Jamais Trop d'Art

Un homme réalise à la caisse du supermarché qu'il n'a pas sa carte du magasin. QUOI ??? La caissière appelle le vigile. L'homme s'enfuit. La police le traque. Les politiques, les journaux, les piliers de bar s'emparent de l'affaire. Et si cet homme, qui se balade sans sa carte du magasin, était une menace pour la société ?

## 16h30 : Retour de bâton

par la Compagnie Les Mijorettes

Les Mijorettes représentent la Femme, sous tous ses angles. De la femme naïve, à la femme courageuse, en passant par la femme libérée, ensemble elles embarquent le public dans leur univers déjanté. Avec « Le retour du bâton ! », elles réhabilitent la majorette dans tous les espaces publics pour propager la jouissance populaire. Les Mijorettes luttent contre la grisaille, et ça marche !

## 18h : Le cabaret philosophique

par la Compagnie le Nom du titre

Constatant la décadence croissante et inéluctable de notre société, trois hommes, lors d'une rencontre fortuite au hammam, décident de faire avancer la pensée de peur qu'elle ne recule.

## 21h30 : Garden Party

par la Compagnie N°8

La France va mal, la France s'écroule, la France a perdu de sa dignité ; ses valeurs et ses vertus tombent en ruine, le repli sur soi et l'égoïsme gagnent du terrain, le désespoir a envahi toutes les âmes... Toutes ? Non, car une caste résiste encore et toujours à la morosité déprimante : La Bourgeoisie ! Cette Elite nous donnera un cours de Savoir-Vivre, nous dévoilera une suite de tableaux champêtres et naïfs dont les sujets sont le bonheur et les valeurs, une invitation à une promenade du déni, une anthropologie de l'insouciance.



→ Du 11 au 12 mai

## VENDÉE GLISS EVENT

Course de paddle internationale, animations, initiations, découverte de la glisse pour tous, sur l'eau ou sur terre, du débutant à l'expert (cf. p. 14).

Base nautique



→ Du 7 au 15 juin

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM TRÈS COURT

La compétition internationale réunit une quarantaine de films de moins de 4 minutes, représentant le meilleur de la production audiovisuelle mondiale. 2 heures de projection avec un buffet à l'entracte. Votez pour vos films préférés et participez au prix international du public. Programmation identique sur toutes les séances :

- Vendredi 7 juin à 20h30 ;
- Samedi 8 juin à 14h ;
- Mardi 11 juin à 19h30 ;
- Mercredi 12 juin à 20h30 ;
- Samedi 15 juin à 10h.

Vendredi 14 juin à 20h30 Sélection défi 48h.

Adulte, à partir de 13 ans - Entrée libre - Sur réservation - Médiathèque Espace Culturel



→ Samedi 25 mai - 20h30

## La Nonna - Printemps Théâtral

Patakès Théâtre - Spectacle tout public (1h10)

Entrées 10€ tarif plein 8€ tarif réduit

Renseignements et réservations : Vents et Marées

02 51 36 09 60 vents.marees@wanadoo.fr

Odyssée

→ Dimanche 16 juin

## FOOT'OCÉANE

5 000 jeunes footballeurs(les) âgé(e)s de 7 à 8 ans, venant de 400 clubs de foot de Vendée, Loire-Atlantique et Maine et Loire.



→ Samedi 22 juin - 19h

## FÊTE DE LA SAINT JEAN

Concerts et restauration

Entrée libre

Place Ernest Guérin (centre-ville)

→ 29 et 30 juin

## 35<sup>ÈME</sup> TRIATHLON INTERNATIONAL HANROAD

Inscriptions en ligne sur [njuko.net](http://njuko.net)





# Les jardins récompensés

**Vous aimez votre jardin ? Partagez votre passion et votre plaisir lors de l'édition 2019 « Paysage de votre commune », organisé en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vendée.**



Participez à l'édition 2019 «Paysage de votre commune» !

en harmonie avec les lieux environnants ainsi que la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement (zéro phyto, compostage, etc.). Pour Marc Chevalier, membre du jury « *l'essentiel est de susciter une émotion par la conception des espaces, ses points de vue ou son fleurissement. Nous sommes sensibles aux jardins qui vivent.* »

**Amoureux du jardin : participez ! Dans tous les cas, il n'y a rien à perdre !**

### 4 catégories

- **jardin secret** : jardin de maison d'habitation
- **jardin d'accueil** : hôtel, restaurant, gîte, ferme d'accueil, parc, jardin ouvert au public, entreprise, etc. destinés à recevoir les touristes
- **démarche collective** : quartier, lotissement, jardin partagé, etc.
- **ferme exploitée** : ferme en activité.

**Des cadeaux seront offerts à tous les participants !**

Tout le monde peut participer. Pas besoin d'être un pro. **Le jury s'attache à observer la composition, la qualité et la simplicité des réalisations paysagères sur l'ensemble du jardin,**

# La Ville obtient le Label Terre saine

**Saint-Jean-de-Monts a signé le 18 janvier la charte régionale pour des communes sans pesticides et obtenu le score le plus élevé, lui permettant de prétendre au label Terre Saine qu'elle a légitimement obtenu.**

### Pourquoi avoir approuvé une telle charte ?

Parce que nos rivières et nos nappes phréatiques sont polluées ! **Il est urgent de restaurer et conserver la qualité de l'eau**, que ce soit pour notre propre santé, pour des raisons économiques comme la pisciculture ou encore pour préserver les milieux aquatiques.

### 4/4 pour la ville !

Quatre niveaux d'objectifs sont définis par cette charte. **Saint-Jean-de-Monts a obtenu la note maximale.** Et pour cause, la Ville a engagé des actions depuis plus de 10 ans pour réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Ainsi, la Commune ne s'est pas contentée de justifier une diminution d'utilisation de ces produits, ou bien utiliserait des produits autorisés en agriculture biologique. Elle va plus loin en ayant recours à **aucun produit phytosanitaire**, quel qu'il soit, ni de biocide antimousse sur les trottoirs.

En plus, la Ville a intégré d'autres critères comme par exemple :

- prendre en compte les contraintes d'entretien dans les futurs aménagements urbains ;
- sensibiliser la population sur les risques pour la santé et l'environnement ;
- former les agents aux méthodes alternatives ;
- renseigner et transmettre les indicateurs de suivi à la structure porteuse de la charte.

**Au sein des services de la Ville, ce sont autant les services techniques que les ressources humaines et la communication qui sont impliqués.**

Pour Marc Chevalier, responsable du service espaces verts environnement, « *C'est dur et difficile au quotidien pour les agents, et le plus compliqué est de faire accepter la vision auprès d'une partie des Montois qu'un trottoir avec des herbes n'est pas quelque chose de sale ou de négligé mais que c'est naturel et bon pour la planète. Le jeu en vaut la chandelle !* »

**La Ville agit pour contribuer, à sa hauteur, à un meilleur avenir.**

